Dix-septième Année. — N° 119 LE NUMERO CINQ CENTIMES Samedi 29 Avril 1899

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

L'ÉCLAIREUR DE NICE

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Informations Politiques par FIL SPÉCIAL

Nouvelles Etrangères par FIL SPÉCIAL

LES ABONNEMENTS SONT REÇUS :
A l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.
Les Abonnements sont payables d'avance.
Joindre 0,50 centimes à tout changement d'adresse.
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS
Nice, Alpes-Maritimes, Var et Basses-Alpes
Un mois..... Fr. 3 »
Trois mois..... 5 »
Un an..... 20 »

BUREAUX
ADMINISTRATION — RÉDACTION
NICE — 27, AVENUE DE LA GARE, 27 — TELEPHONE
Rédacteur en Chef : Léon GARIBALDI

ABONNEMENTS
Autres Départem. (Corse et Algérie)
Un mois..... Fr. 2 50
Trois mois..... 7 »
Etranger, Union postale
Trois mois..... Fr. 9 50

LES ANNONCES SONT REÇUES :
A l'Administration du Journal et dans toutes les principales Agences de Publicité de Paris.
CHRONIQUE, FAITS DIVERS, RÉCLAMES, AVIS DIVERS, etc.
ANNONCES-AFFICHES, ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES, AVIS DE SOCIÉTÉ, etc.
On traite à forfait pour les Annonces au mois, à la saison ou à l'année.

L'« ÉCLAIREUR » se trouve en vente à Turin chez M. Natale Ghione, librairie et journaux, place Castello ; chez Mme Cerallo Maddalena, dépositaire de journaux, place Charles-Félix.

Messieurs les souscripteurs dont l'abonnement expire le 30 Avril courant, sont priés de vouloir bien envoyer immédiatement leur renouvellement en un mandat-poste à M. Blanc, administrateur, s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi du journal.

La Loi sur les Accidents du Travail

II

Nous avons dit quelles protestations la fameuse loi sur les accidents du travail soulevait avant même d'être appliquée. Au fur et à mesure qu'approche la date fatale du 1er juin, époque à laquelle elle doit être mise en vigueur, le mouvement d'opinion s'accentue de plus en plus. On en trouve la trace jusque dans les vœux des Conseils généraux, qui cependant s'occupent généralement fort peu de ces questions ouvrières.

La plupart de ces vœux critiquent la loi, quelques-uns en demandent même la revision. On lui reproche « d'être contraire aux véritables intérêts des ouvriers français, de méconnaître les besoins de l'industrie, de menacer de ruine les petits patrons. »

Et il faut bien le reconnaître, ces reproches sont justement fondés. Jamais une loi n'alla plus à l'encontre du but que les législateurs entendaient atteindre. Rien de plus légitime que de protéger les ouvriers et leurs familles contre les dangers résultant de leurs professions, rien de plus naturel que de rendre les patrons responsables des accidents causés par leur faute, par l'inobservation des règlements et l'oubli des mesures élémentaires de sécurité, mais les députés n'ont pas voulu se contenter de légiférer sagement et posément sur ces principes bien définis ; dans le but de s'attirer la voix des électeurs ouvriers, ils ont fait de cette loi une sorte de machine de guerre contre les patrons qu'ils ont rendu responsables, dans tous les cas, de tout ce qui pourrait arriver à leurs ouvriers. De sorte que s'il plait demain à un ouvrier de se faire blesser légèrement — nous exagérons notre exemple à dessein — le patron sera tenu de lui payer une très forte indemnité.

Mais ainsi que nous le disions, ce ne sont pas les patrons seulement qui sont menacés, les ouvriers eux-mêmes sont atteints.

Nous avons expliqué comment les patrons seraient obligés, de par les conséquences de la loi, de renvoyer les pères de famille pour enrôler en leur lieu et place des célibataires dont les primes d'assurances seront beaucoup moins élevées ; ce ne sera pas la seule conséquence de la nouvelle loi : *les ouvriers étrangers seront employés de préférence aux ouvriers français !* Et en effet, la loi ne s'applique pas aux ouvriers étrangers, les patrons qui emploieront des Italiens ou des Belges n'auront à payer aucune prime d'assurances, leur intérêt sera donc de faire appel à la main-d'œuvre étrangère au détriment de la main-d'œuvre nationale.

Voilà à quelles absurdes conséquences aboutit cette loi électorale votée à l'instigation des députés qui se parent de l'étiquette socialiste !

Ce qui paraîtrait un comble, une impossibilité à tout homme de bon sens, est voté en toute hâte par tous ces « fidèles serviteurs de la démocratie » qui, préjugeant de l'ignorance et de la naïveté des électeurs, connaissent les façons par lesquelles on acquiert une popularité de mauvais aloi auprès des masses.

Il importe peu à ces gens-là que les intérêts des véritables travailleurs, des pères de famille, soient sacrifiés ; ils ont avec eux les chefs de groupe, les agitateurs qui mènent les autres, les théoriciens du socialisme, et ils ne se soucient que de leur plaire.

Le *Journal des Travailleurs* publiait ces jours-ci un document qui vaut qu'on le reproduise ; il est la preuve que toutes nos appréhensions étaient fondées et que cette loi ouvrière mettra dans une situation d'infériorité ceux-là mêmes d'entre les ouvriers qui avaient le plus besoin d'être protégés parce qu'ils sont les plus intéressants.

Ce document est une circulaire émanant du directeur d'une grande Société de construction dont voici la conclusion :

P.-S. (Confidentiel). — D'ici au 1er juin, vous devrez discrètement éliminer, autant que possible sans apporter de trouble dans les travaux, les ouvriers mariés et plus particulièrement ceux qui sont surchargés de famille.

Vous interdirez absolument d'employer aux travaux dangereux ceux que vous serez obligé de conserver ; ils devront être relégués dans les emplois les moins rétribués ; de cette façon, ils risqueront moins d'être victimes d'accidents, et en tout cas, s'ils sont atteints, les indemnités à payer seront réduites à leur minimum.

Vos travaux se trouveront, d'ailleurs, non loin de la frontière et les exigences des ouvriers étrangers étant généralement peu élevées, tous vos efforts devront tendre à embaucher ceux-ci de préférence, en ne prenant que des célibataires ou des individus dont la famille ne réside pas en France.

Il n'y a rien à ajouter à ce document : inspiré à un directeur par les exigences de la nouvelle loi, il est la condamnation sans appel de cette singulière œuvre de la Chambre actuelle.

Léon Garibaldi.

ÉCHOS

LA REINE VICTORIA A NICE

Hier, la reine Victoria a déjeuné dans le jardin de l'Excelsior-Hôtel avec les princesses. L'après-midi, vers 4 heures, Sa Majesté britannique a fait sa promenade quotidienne en voiture et, accompagnée de la princesse Victoria de Schleswig-Holstein, s'est dirigée vers La Turbie. Elle a pris le thé sur un plateau d'où la vue s'étendait au loin vers la mer. Elle a été ensuite jusqu'à La Turbie même et est rentrée à sa résidence vers 7 heures, enchantée de cette belle promenade.

Dans l'après-midi d'hier également, les princesses Christian de Schleswig-Holstein, Henry de Battenberg, le prince Léopold de Battenberg et sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre à Paris, se sont rendus en voiture à Peille, où ils ont pris le thé.

Ont été s'inscrire hier sur le registre de la reine :

Baronne Von Schneider, née Croft ; princesse d'Essling ; Mlle Rose Ney d'Elchingen ; prince d'Essling ; duc d'Elchingen ; général et Mme Caze.

Comme toutes les années, avant son départ, la reine Victoria a décerné quelques décorations et fait remettre des présents à divers fonctionnaires :

M. Massoni, directeur des Postes, et M. Poncet, commissaire spécial, sont décorés de l'ordre de Victoria de 5e classe.

La reine Victoria a fait remettre : à M. Boissière, commissaire central, une montre en or ; à M. Nogier, commissaire spécial à la gare, un encrier en argent surmonté des armes royales d'Angleterre ; à M. Marchetti, commissaire spécial, une chaîne de montre en or ; à MM. Olivi, Potentier et Sebastiani, commissaires spéciaux, une canne montée en or ; à MM. Guégnier, Olive et Crocchia, commissaires spéciaux, une montre en argent avec chaîne ; MM. Farinet et Borelli, un porte-cigerettes en argent.

A l'occasion du cinquième séjour de la ei ne d'Angleterre à Nice, les représentants d'agences et de journaux britanniques ont offert à M. Paoli une boîte en argent, accompagnée de l'adresse suivante :

Monsieur,

Pour la cinquième fois, Sa Majesté la reine Victoria a choisi cette année la ville de Nice comme lieu de séjour sur le continent, et le Gouvernement de la République française vous a de nouveau confié la mission délicate d'éviter à la souveraine tout danger et même tout ennui sur le sol français. C'est à l'occasion de ces circonstances mémorables que nous venons, les représentants d'agences et de journaux britanniques, vous prier d'accepter ce modeste souvenir, en reconnaissance de l'impartialité et de la courtoisie dont vous avez toujours usé envers nous et des facilités que vous nous avez toujours accordées pour remplir notre tâche.

La nature même de notre mission et le désir d'obtenir des informations précises et rapides nous ont rendu parfois importuns ; mais aussi, à vous voir et à vous approcher plus souvent, nous avons pu admirer votre dévouement, votre zèle infatigable, nous pourrions dire votre acharnement pour deviner et satisfaire les moindres désirs de Sa Majesté et des princesses royales et plaire aussi à toutes les personnes de leur entourage.

La presse française a déjà écrit des appréciations flatteuses mais justes à l'occasion de l'heureuse influence de vos efforts sur le maintien des bonnes relations désirées par l'élite de nos deux pays ; nous ne pouvons que nous faire son écho et proclamer hautement que le tact et la délicatesse que vous apportez dans tous vos actes et dans toutes vos relations ne peuvent avoir d'autre résultat que de faire aimer Nice et la France.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos meilleurs vœux pour votre santé ainsi que nos souhaits de vous revoir, dans ce pays, pour un sixième séjour de Sa Majesté, et agréez de nouveau l'expression sincère de notre profonde estime et de notre inaltérable reconnaissance.

Piatti, en service spécial à Cimiez pour l'agence Reuter ; Day, « Anglo-American », et correspondant spécial de « The Daily Telegraph » de Londres ; Ralli, correspondant spécial de « The Standard », etc., de Londres ; Glover, correspondant spécial de « The Daily News » de Londres ; McAlpin, correspondant spécial de « The Daily Mail » de Londres.

La boîte offerte à M. Paoli porte l'inscription : « La presse britannique, Nice 1899 » et les initiales de M. Paoli.

Une canne avec même inscription a été offerte à M. Marius Poncet.

Le vice-amiral Brown de Colstoun et le lieutenant de vaisseau Lauwick, son aide de camp, venant de Monaco, ont traversé avant-hier la gare de Nice, se rendant à Toulon.

Le vice-amiral Brown de Colstoun, qui est président du Comité des inspecteurs généraux, s'est arrêté à Toulon à l'effet d'examiner les dossiers des officiers de marine ayant vingt-cinq ans de services.

M. Pichot, chef d'escadron d'artillerie hors cadre à l'état-major de la division d'Oran, est nommé à l'emploi de chef d'état-major du commandement supérieur de la défense des places du groupe de Nice et du gouvernement de Nice.

L'ex-impératrice Eugénie a quitté Nice hier matin, à 11 heures, à bord de son yacht « Thistle », pour se rendre à Menton.

L'ex-impératrice est fatiguée, mais elle n'est pas gravement malade, contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux de Paris.

C'est ce soir à minuit que commenceront à l'église orthodoxe de la rue Longchamp les fêtes de la Pâque russe.

On sait que les cérémonies concernant ces fêtes sont des plus belles et attirent à l'église Russe un public fort nombreux. Au moment où le prêtre annonce la résurrection, tous les fidèles s'embrassent et entonnent ensuite des chants d'allégresse.

Notre excellent collaborateur le peintre Gimello vient à peine de terminer le portrait de Mme B..., dont nous avons parlé ces jours-ci, que son chevalet est occupé par une nouvelle toile où une charmante tête de jeune fille (Mlle C...) est fixée par le jeune maître avec la sûreté de main, la précision et l'élégance qui caractérisent son talent de portraitiste. Plusieurs ébauches sont sur des chevalets voisins attendant leur tour.

Nos félicitations à M. Gimello pour ce succès dans le travail, qui est le résultat d'études sérieuses et d'efforts incessants.

C'est ce soir, à 8 heures 1/2 précises, qu'aura lieu dans la salle des concerts du Casino, la première représentation de la revue de l'« Artistique ».

Des indiscrétions nous permettent de dire que ce sera un des « clous » de la saison.

Nous signalons bien volontiers à nos lecteurs une nouvelle revue « L'Armée illustrée », consacrée aux armées de terre et de mer et paraissant deux fois par mois.

A tous les points de vue c'est une publication à recommander ; les gravures sont fort artistiques et le texte très intéressant.

Ajoutons que le dessin de la couverture, signé du nom du peintre militaire bien connu, Pierre Comba, représente les soldats de toutes armes, en un groupe très bien disposé. Inutile de dire que l'exécution est artistique au premier chef. Les gravures intérieures sont également très belles et donnent à cette publication une valeur artistique que possèdent peu de revues de ce genre.

Le commandant Engasser vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, née Marie Albrecht.

Les obsèques auront lieu cette après-midi, à 3 heures 1/2. On se réunira à la maison mortuaire, 6, place Garibaldi.

Nous présentons à M. Engasser et à sa famille l'expression de nos sincères sentiments de condoléance.

De Cannes :

M. Lelianof, maire de Saint-Pétersbourg, est attendu aujourd'hui à Cannes venant de Paris.

— Jeudi, à l'occasion de la Pâque russe, une imposante cérémonie a eu lieu à l'église du boulevard Alexandre-III.

Toute la colonie russe y assistait.

Hier soir, à la même église, a été célébré un service de deuil à la mémoire de la mort du Christ.

Aujourd'hui samedi, à minuit, messe solennelle à l'occasion de la résurrection du Sauveur. Après la messe aura lieu le réveillon pascal, auquel ne manque aucun sujet russe d'aussi humble condition qu'il soit.

A toutes ces cérémonies c'est l'archiprêtre Ostroumoff qui officiera.

— Jeudi a été célébré en l'église Saint-Philippe, à Marseille, le mariage du baron F. Baude, notre hôte de la villa Georges, avec Mlle de Lagrèze, belle-fille et fille du colonel de Rancougne, commandant le 9e régiment de hussards, et de la vicomtesse de Rancougne.

Les témoins du marié étaient : le baron Georges Baude, son frère, et le vicomte Armand de Rougé. Ceux de la mariée étaient : le comte de Lagrèze, représentant le roi de Suède et de Norwège, et M. de Gounon-Loubens, ses oncles.

La quête a été faite pour les pauvres par Mlle Claire de Rougé avec M. F. de Rancougne, et par Mlle F. de Jessé avec M. Bonabe de Rougé.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Pignatel. Le roi Oscar II a daigné envoyer ses félicitations aux jeunes époux.

Remarqué dans la nombreuse assistance :

Le prince Charles de Bourbon ; le général Metzinger ; comte R. des Isnards ; marquis et marquises de Clapiers, de Coriolis, de Foresta, de Villeneuve-Trans ; barons et baronnes de Benoist, de Rascas, de Cholet ; comtes et comtesses de Jesse-Charleval, de Grasset, Du Bourg, de Malherbe, d'Avoust, de Firmas, de Rougé, de Nantois ; les colonels du 141e et du 61e de ligne ; de nombreux officiers et autres notabilités.

Après le repas, un verre de Curaçao Suprême, la délicieuse liqueur niçoise.

De Beaulieu :
Sont arrivés à l'hôtel Métropole :

M. et Mme Fumouze ; Mme S. Gléboff et famille ; M. et Mlle Napravinsk ; Mr et Mrs Lewin ; Miss J. W. Spencer Marshall ; M. et Mme Labbé ; M. C. G. Thulin et famille ; Mme Félicie de Gajewska ; M. et Mme Ugo Cahen ; M. et Mme de Trincaud la Tour ; M. et Mme E. M. Holden ; M. Des Gouttes et famille.

Yachting :

Le yacht « Catoomba » a quitté Nice hier pour se rendre à Villefranche.

Chapeaux Albert, 5, 10, 15 fr., Gd-Hôtel.

L'imprimerie de « l'Eclaireur », exécute tous les travaux d'impression pour matinées, soirées, fêtes, concerts, bals, dîners et banquets, etc., luxueusement et à de bonnes conditions.

Un grand chasseur devant l'Eternel, après avoir narré plusieurs histoires amusantes, conclut ainsi :

— C'est tout ce qui m'est arrivé, mesdames.

Une demoiselle :

— Oh ! monsieur, racontez-nous encore quelque chose. Vous mentez si gentiment !

Scapin.

Terribles Cyclones aux Etats-Unis

New-York, 28 avril.

Un télégramme de Saint-Louis annonce qu'un cyclone d'une extrême violence s'est abattu hier, à 6 h. 1/2, sur Kirkswille (Missouri), balayant tout dans une zone d'un quart de mille, à l'Est de la ville.

Quatre cents maisons ont été détruites. De nombreux incendies ont éclaté sur plusieurs points de la ville.

On n'a fait aucune tentative pour éteindre les incendies.

A 8 heures, vingt-cinq cadavres avaient été retirés des ruines. On s'attend à un chiffre total de soixante morts. Quant aux blessés, on estime leur nombre à un millier.

Le premier cyclone a été suivi, à vingt minutes d'intervalle, par un second qui a passé sur la ville sans causer beaucoup de dégâts.

New-York, 28 avril.

Une dépêche de Kansas-City annonce qu'un cyclone s'est abattu sur Newton, à 40 milles au Nord-Ouest de Kirkswille, et a fait quelques victimes.

La Course Turin-Pignerol

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

L'Excursion de l'Automobile-Vélo-Club

Tende, 27 avril.

On a souvent rendu hommage au Club Nautique de Nice dont l'initiative intelligente et heureuse, l'activité et le zèle avaient réussi à faire de notre ville le centre du yachting en Méditerranée. Il faudra maintenant rendre aussi hommage à l'Automobile-Vélo-Club de Nice. Ici comme là, dans les deux associations qui si aimablement fraternisent, se rencontrent les mêmes hommes qui, pratiquant passionnément un des deux sports, s'attachent chacun dans leur sphère, d'en attester le succès et d'en affirmer le triomphe : ce parallèle s'impose à la vue des louables efforts que l'Automobile-Vélo-Club niçois dépense dans l'unique but de faire valoir sa puissante vitalité et d'étendre sur terre, comme le Club Nautique le fait sur mer, toujours plus loin, son rayonnement.

Hier, alors que les meilleurs chauffeurs français luttaient avec une si belle ardeur sur nos rives et forçaient l'attention générale du monde de l'automobile, comme aujourd'hui, au moment où les bruyants teuf-teuf niçois réveillent de leurs sonores appels les paisibles vallées de la Roya, c'est la même œuvre qui se poursuit en vue d'ajouter un nouveau fleuron à la couronne de Nice.

On ne saurait trop louer le Club niçois du zèle avec lequel il se dépense dans le but de faire sienne, dans nos régions, cette cause de triomphe de l'automobilisme. Ici l'intérêt du sport se double de l'agrément d'une excursion charmante, ce que jadis on appelait un voyage.

C'est à Turin, en effet, que se rendent les chauffeurs niçois pour assister et prendre part à la course dont la plaine du Piémont sera le 30 avril le théâtre. Je me suis joins à la caravane et j'en suis ravi. J'ai fait aujourd'hui le plus agréable apprentissage de chauffeur. C'est à M. Jules Letainturier que je le dois et je ne saurais trop l'en remercier. C'est lui, en effet, qui, au départ m'offrit aimablement une place — la seule disponible des diverses voitures engagées — dans son phaéton Panhard, une voiture d'un confortable achevé, admirablement appropriée aux longues tournées et dont le moteur se montre très hardi et très résolu aux côtes. Avec nous prenait place M. Just Durandy, le sympathique avoué.

Du gros de la caravane qui se mettait en route aujourd'hui, nous fûmes les premiers à quitter Nice.

Il était exactement 5 h. 20, et c'est par la plus radieuse matinée de printemps que notre Panhard, l'alerte besogneuse qu'on finit par aimer à l'instar d'un être vivant, se lança, dans l'explosion amusée de ses teuf-teuf, sur la route qui mène à Vintimille.

Ainsi vu au lever du soleil, dans la gaieté de lumière et d'azur du matin, le paysage parcouru s'offre dans la variété de ses aspects plus réjouissant à admirer qu'à l'ordinaire. L'automobile, qui en découvre rapidement les sites, lui donne comme un nouveau charme tant elle en précipite et elle en renouvelle les visions riantes sous lesquelles on l'admire.

Les formalités douanières nous obligent à stopper à Garavan et à La Mortola. La bizarrerie de la route qui, après notre entrée en Italie, va nous promener en France pour nous ramener, après Fontan, définitivement en Italie, nous obligera encore à faire plusieurs haltes pour l'accomplissement des formalités de douane. Reconnaissons, néanmoins, que les heureuses dispositions prises en France par M. J. Gondoin et l'intervention en Italie du comte Biscaretti di Ruffia, député de Turin, ont considérablement atténué ce que l'obligation de ces fréquents arrêts présente d'ordinaire d'ennuyeux.

Les douaniers des deux pays ont été pour les chauffeurs d'une amabilité rare.

Dès Vintimille, nous désertions les horizons mouvants, le décor changeant et capricieux des flots et nous prenions contact avec l'inattendu de la montagne en nous engageant dans cette vallée de la Roya que nous devions remonter jusqu'à Tende.

Il nous restait encore un bon bout de route avant d'arriver à l'étape fixée au 81e kilomètre. Mais quelle route et quelle pittoresque vallée ! L'aspect sauvage que, sur certains points, la vallée présente, ne contribue pas peu à mettre en relief la beauté de certains sites, le curieux caractère des petits hameaux accrochés comme par miracle à la roche, tout en haut de l'énorme échancrure au fond de laquelle, dans un lit de pierre, la Roya ébroue ses eaux en cascatelles d'écume et s'écoule semblable à un torrent impétueux.

Le vent, qui nous arrive en plein visage, a frôlé les neiges qui saupoudrent de blanc, au loin, les crêtes dentelées et les pics arides. Ces cimes illuminées, dans leur gloire, présentent un incomparable spectacle.

Il est midi. Nous voici à Tende. La ville moyenageuse étage ses maisons en amphithéâtre dans un cirque abrité de la montagne.

C'est là que les chauffeurs vont venir, pour ce soir, établir leur quartier-général.

A 2 heures, arrive, dans son phaéton Peugeot de 7 chevaux 1/2, M. de Bary, qu'accompagne M. Ziégler de Loës. M. de Bary file sur le col de Tende pour faire connaissance avec la côte, la fameuse côte qui, paraît-il, a effrayé un chauffeur, M. M...

Le gros de la caravane commence à arriver vers 5 heures. C'est M. Paul Chauchard qui, ayant à ses côtés Mme D..., ouvre la marche. Le vaillant chauffeur est satisfait de sa Panhard à 8 chevaux qui s'est comportée le mieux du monde. Elle a couvert le trajet, haltes comprises, en 4 heures 1/2.

Arrivent successivement : M. Clérissy, victoria Peugeot, ayant avec lui MM. Ginesy et Niel ; M. Siegfried, qu'accompagne M. Gassin ; M. J. Gondoin, amenant dans son phaéton Peugeot MM. A. Gautier et J. Nicot de Villemain ; M. Guidi qu'accompagnent MM. Trenca et Maurand.

Le break de M. Gibert ferme la marche.

Au bilan, quelques crevaisons sans importance, quelques flanchages peu sérieux.

Une dépêche du comte Biscaretti souhaite la bienvenue aux chauffeurs.

M. Gondoin répond par un affectueux télégramme de sympathie.

Et, rassemblés sur la place du village, les chauffeurs, jusqu'à 7 heures, tiennent conseil. La côte, l'effrayante côte du col de Tende, est l'objet de la préoccupation générale. Les renseignements manquent ; quelqu'un pleinement propose d'envoyer des mulets au-devant en prévision de toute fâcheuse panne.

A ce moment justement M. de Bary et M. Ziégler de Loës retournent de leur exploration. Leurs informations ne sont rien moins que rassurantes. Songez donc qu'ils parlent, pour atteindre le tunnel, d'une côte de 9 kilomètres s'achevant sur une pente de 12 0/0. « Bonsoir, messieurs, serviteur ! » déclare quelqu'un qui n'a qu'une confiance limitée en son moteur.

Enfin, tout s'arrange. On partira à 5 h. 1/2 en groupe et on verra.

Le dîner qui suit a tôt fait d'effacer cette fâcheuse impression. La confiance renaît et M. Gras, l'ingénieur de M. Bruneton, le représentant de Peugeot à Marseille, arrive à point pour réconforter les plus hésitants. L'intrépide coureur arrive directement de Marseille. Il est venu de Nice en quatre heures. Sa voiture Peugeot, 10 chevaux, une paille, se joue à plaisir des côtes.

La lutte sera désormais circonscrite entre cette voiture et celle de M. Chauchard. Le tournoi promet d'être passionnant.

En attendant, il y a toujours la côte. Demain matin, à l'aube, nous irons à elle. Mon prochain courrier vous dira comment les moteurs se seront comportés sur la pente du 12 0/0.

Ce ne serait pas le moment de rester en panne à l'heure où Coni, Savigliano et Turin nous préparent, dit-on, de cordiales réceptions.

Aristide Véran.

(PAR DÉPÊCHE)

Turin, 28 avril.

Les chauffeurs niçois ont quitté Tende ce matin, à 6 heures, se rendant à Coni par Limone.

Le parcours s'est effectué au milieu d'imposantes manifestations de sympathie.

A leur arrivée à Coni, les chauffeurs ont été l'objet du plus chaleureux accueil de la part de la municipalité et de la population toute entière.

L'Automobile-Club italien leur a offert un brillant déjeuner.

La Musique Municipale s'est fait entendre pendant le repas qui a été emprein de la plus grande cordialité. Elle a joué l'*Hymne Royal* et la *Marseillaise* qui ont été vivement acclamés.

A 2 heures 1/2 de l'après-midi a eu lieu le départ pour Turin, en course. Voici l'ordre d'arrivée :

1er, Gras ; 2e, Gondoin ; 3e, Clérissy ; 4e, Duquesne ; 5e, Letainturier.

M. Chauchard est resté en panne.

Demain, repos à Turin. Le 30 avril, course de Turin-Pignerol et retour. — **A. V.**

Dentiste CHAPOT, 55, rue Gioffredo, Nice

NOS DÉPÊCHES

PAR FIL SPÉCIAL DE « L'ÉCLAIREUR »

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 28 avril.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

MM. Lockroy, Leygues et Krantz, absents de Paris, n'assistaient pas à la délibération.

M. Lebret, Garde des Sceaux, a annoncé qu'il ouvrait une enquête sur la divulgation de la déposition faite, le 29 mars dernier, devant la Cour de cassation, par M. Paléologue.

Le Conseil a procédé à un premier examen du projet de loi relatif à l'armée coloniale préparé par le ministre de la Guerre.

Ce projet porte que l'armée coloniale est rattachée au ministère de la Guerre. Cette armée se compose de l'infanterie et de l'artillerie de marine. Les engagements et les rengagements sont réglés par la loi de juillet

---

Feuilleton de l'ECLAIREUR du 29 Avril 1899

86

DAMNÉE !

Par Charles MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

ANGÈLE ET VALENTINE

XVII

L'ÉCHÉANCE

Elle se tenait appuyée aux montants d'une armoire à manteaux, rêveuse, indifférente aux allées et venues des autres vendeuses et des clientes, lorsqu'elle entendit Mme Luce, qui regagnait l'atelier, lui dire en passant :

— Mademoiselle Angèle, madame vous demande.

— Bien, fit-elle, éveillée en sursaut.

La juive l'accueillit comme toujours avec intérêt, presque en favorite.

— Ma petite, lui dit-elle, c'est une promenade que je vous offre, des échantillons à porter avenue de Neuilly... chez une grande dame. Si vous voulez ne pas revenir et rester chez vous, puisque c'est de votre côté, vous en ferez ce que vous en voudrez.

— Bien, madame.

— Il y a là une affaire à traiter, une bonne ! Tâchez de réussir.

Elle lui donna toutes les indications utiles et dit :

— Allez ! vous avez une langue, tâchez de vous en servir.

Angèle jeta son collet sur ses épaules, mit son chapeau et sortit.

En arrivant au trottoir, elle se trouva face à face avec le baron de Brazey.

— Tiens ! vous sortez ?... dit-il.

— On m'envoie en course.

— Loin d'ici ?

— Avenue de Neuilly.

— A deux pas de chez vous ?

— Oui.

— Et vous allez revenir ?

— Si je veux.

— Parfait ! Alors vous ne rentrerez pas ?

— Mais...

— Je vous emmène.

— Comment ?

— Dans ma voiture donc !

Il montra un coupé qui stationnait au bord du trottoir, celui qui l'avait amenée du chemin de fer au parc de Saint-James.

Le cocher, un de ces automédons de cercle qui en voient de toutes les couleurs, se répétait, en les regardant du coin de l'œil, ce qu'il s'était dit si souvent :

— Monsieur le baron s'amuse !

Avant que Mlle de Reuilles eût pu faire quelques objections, elle fut poussée doucement dans le coupé ; le baron monta auprès d'elle, referma la portière, et, penché par le vasistas :

— Avenue de Neuilly. Je vous arrêterai... Allez !

Angèle était presque tremblante. Cependant elle n'osait résister.

Elle n'osait même pas confesser à cet homme, devenu son créancier, les sentiments de crainte qu'il lui inspirait.

Elle se sentait enlacée dans un filet dont elle essayait en vain de se débarrasser.

Elle était prise !

Le poids de sa dette pesait sur elle et cette dette il fallait l'acquitter.

Le moment arrivait où elle ne pourrait plus reculer !

Le coupé s'était mis en mouvement. Il filait par la rue de Rivoli vers la place de la Concorde.

— Enfin seuls ! s'écria gaiement le baron, en parodiant la légende d'un tableau célèbre.

Il s'empara d'une des mains d'Angèle.

Elle la retira doucement en essayant de sourire.

Mais ce sourire fut si triste que le baron ne put s'empêcher de dire :

— Voyons, mon enfant, soyez sincère ; est-ce que vraiment je vous fais peur ?

— Oh !

— Depuis quelques jours je suis presque tenté de le croire.

Il ajouta d'un ton de tendre reproche :

— Moi qui me croyais votre ami ! Où en trouverez-vous un qui vous soit plus dévoué, plus soumis à vos volontés, plus attentif à vos désirs ?...

Elle soupira :

— Vous avez raison !

— Mais alors ?...

— Ce n'est pas vous qui m'effrayez, fit-elle en s'enhardissant.

— Quoi donc ?

— C'est la peur d'une chute, la honte d'une irréparable défaillance.

Il haussa les épaules.

— Ce n'est vraiment que cela ? demanda-t-il.

— N'est-ce donc rien ?

Il répondit à cette question par une autre :

— Connaissez-vous si peu le monde que vous n'en ayez jamais compris les dessous ?

— Mais !...

— Qu'y voyez-vous ? D'un côté, des heureux, des fils de millionnaires, nés avec des rentes, ou des enrichis, quelques-uns par leur mérite, d'autres par le hasard, un certain nombre grâce à des actes pour lesquels on ne distribue pas d'ordinaire des prix de vertu. Parmi ceux-là même qui n'ont pas l'excuse du besoin, que de fautes, que de scandales plus ou moins cachés ! La morale ! Qui donc y songe seulement dans ce monde privitégié ? Et qu'y prend-on pour guide, sinon l'intérêt, le plaisir, la passion, la vanité ou l'orgueil ! Chez les autres, c'est-à-dire chez les petits, les besogneux, les pauvres, pressés par la nécessité de vivre et le besoin de cet argent dont on ne peut se passer, c'est pis encore ! Le mal dépasse tout ce qu'on peut imaginer, mais là l'excuse est auprès de la faute ! La fatalité y pousse et parfois cette faute devient presque sublime quand elle a pour but de venir en aide à ceux qu'on aime et que seule elle peut sauver ! Je vous ai bien comprise, allez ! A mes yeux, votre défaillance ne serait qu'une cause d'estime et d'attachement de plus !

Le baron était devenu très persuasif et presque éloquent. Cependant chez lui c'était un jeu, un amusement, un rôle dans lequel il était passé maître.

Il le jouait avec d'autant plus d'âme et de feu que la beauté de Mlle de Reuilles mettait une ardeur dans ses yeux et un frémissement de passion dans sa voix.

Certainement, jamais femme ne lui avait inspiré de tels désirs, mais chez lui le désir pouvait il dépasser la limite d'un violent caprice ?

Non, sans doute, car au moment même où il se montrait le plus chaleureux, un ironique sourire releva ses lèvres, et, songeant au gros financier, compagnon ordinaire de ses orgies, il se dit :

— O Bourneville, si tu m'entendais, mon bon !

La voiture s'arrêta brusquement.

Le cocher se pencha à la portière et demanda :

— Le numéro, s'il vous plait.

Justement, on se trouvait à deux pas de l'hôtel de la cliente, avenue de Neuilly.

Angèle descendit.

Le baron la regarda faire quelques pas sur le trottoir.

— Quelle taille adorable, pensait-il, quelle tournure ! Et des scrupules !... Il faut en finir !... Je n'ai déjà que trop attendu.

Elle disparut dans le vestibule de la maison, et pendant qu'elle remplissait sa mission, il laissa ses pensées errer d'un autre côté.

La grande affaire était en bonne voie.

Le comte d'Armel avait décidément pris en affection la baronne et surtout Mlle Suzanne qui lui rendait cette amitié avec usure.

Elle l'intéressait par sa grâce, par son babil, par sa franchise.

Maintenant elle avait ses grandes entrées à l'hôtel d'Armel où souvent elle se rendait sans sa mère, sous la garde de sa gouvernante.

Grâce à elle, chez les Brazey on savait à peu près comment le comte employait son temps et aussi quelles étaient ses pensées.

Il y avait un deuil profond dans cette âme malade. D'où venait-il ?

Plus d'une fois la baronne avait cru son oncle sur le point de s'abandonner à des confidences qu'elle essayait de provoquer avec son astuce féline.

Mais toujours elles s'étaient arrêtées sur ses lèvres.

Au surplus, elle se croyait certaine de les obtenir sinon par elle-même du moins par l'entremise de Suzanne, qui servait à son insu les ténébreux projets de sa mère.

Les choses en étaient là.

Le baron calculait avec une certaine satisfaction le chemin parcouru en quelques semaines, lorsque Mlle de Reuilles reparut.

— On a réussi ? demanda-t-il gaiement.

Elle secoua la tête.

— Rien à faire ! dit-elle.

— Alors ce n'est pas la peine de retourner au magasin pour annoncer un tel résultat. Nous allons faire un tour au Bois et ensuite je vous déposerai chez vous.

Elle voulut refuser.

Il insista doucement.

— Non, non, dit-il, je vous tiens, je ne vous lâche pas... J'ai à vous parler.

Pendant une demi-heure, il essaya d'obtenir le consentement auquel il tenait tant !

Il se montra tour à tour tendre, complaisant, empressé, bon et charmant.

Il employa tous les arguments qui pouvaient la convaincre.

— C'est votre bonheur et le mien que je veux, lui dit-il. Tant que vous resterez tourmentée, indécise, vous serez malheureuse ! Plus tard, vous verrez à quel point j'ai raison... Vous aurez un ami pour la vie, un protecteur, un soutien qui ne vous abandonnera jamais. Que pouvez-vous espérer de plus ?

Elle gardait le silence.

La vision de Reuilles s'interposait entre eux !

Mais n'était-elle pas trop pauvre pour prétendre à cette félicité ?

Par moments il parvenait à la dérider.

Un pâle sourire éclairait son visage.

Et aussitôt elle retombait dans son abattement.

(A suivre).